



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
La Commission exécutive DE LA CFDT

N°35
12 juillet 2017

JEUNES

La CFDT demande une vraie politique d'insertion

L'annonce du ministre de l'Action et des Comptes publics d'encadrer strictement le recours aux contrats aidés **ne peut constituer le seul axe d'une politique d'insertion des jeunes.**

Les contrats aidés sont utiles d'abord pour celle et ceux qui en bénéficient. Les dispositifs doivent pour cela remplir trois conditions :

- **s'adresser à un public éloigné de l'emploi**, peu ou pas diplômé
- **assortir l'emploi d'un accompagnement de qualité** vers la qualification professionnelle
- **s'inscrire dans un temps relativement long** pour que cet accompagnement puisse se déployer et conduire à l'insertion dans un emploi classique.

Les emplois d'avenir, mis en œuvre à partir de 2013, ont rempli leur objectif dès lors qu'ils ont **respecté ces trois conditions. 58% des jeunes** qui sont allés au bout des trois années de leur emploi d'avenir **occupent un emploi six mois après la sortie du dispositif.** Compte tenu de la situation initiale des jeunes concernés, et comparé à la plupart des autres dispositifs d'insertion, **ce taux est très positif.**

Les contrats aidés sont **un atout majeur d'une politique d'insertion et de lutte contre le chômage des jeunes dès lors qu'ils ne servent pas plusieurs objectifs à la fois** : aide au secteur non marchand, baisse des chiffres du chômage et insertion, au détriment de la qualité des dispositifs et particulièrement de l'accompagnement pendant et à l'issue du contrat.

Sans nier l'importance de la maîtrise des dépenses publiques, **la CFDT s'inquiète de décisions qui ne traduisent pas une ambition pour la jeunesse.** La **réforme importante de l'apprentissage**, annoncée pour le printemps 2018, devra donner l'occasion de définir une **politique d'insertion dans l'emploi** qui sorte enfin des effets de « stop and go », se concentre sur **le seul objectif d'accompagner tous les jeunes vers l'autonomie et l'emploi.**

A l'heure où l'activité économique donne des signes de reprise, **il faut amplifier une politique exigeante en matière d'emploi des jeunes :**

- **maintenir un volume important de contrats aidés** en concentrant plus de moyens sur un public mieux ciblés ;
- **donner aux missions locales les moyens** de mettre en œuvre la Garantie jeune ;
- **redéfinir la formation en alternance** pour en faire une voie de réussite professionnelle.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante